

Membres du Conseil présents :

Rémi Racine, président du Conseil
Hubert T. Lacroix, président-directeur général
Edward Boyd
Robert Jeffery
Marni Larkin
Terrence Leier
Maureen McCaw
Marlie Oden

Membres du Conseil absents :

Sonja Chong
Norman May

Également présents :

Sylvie Gadoury, vice-présidente, Services juridiques, avocat-conseil et secrétaire générale
Stéphanie Duquette, chef de cabinet du président-directeur général
Tranquillo Marrocco, secrétaire général associé

Autres participants :

Heather Conway, vice-présidente principale, Services anglais (point 4)
Steven Guiton, vice-président principal, Infrastructure et Services technologiques médias
(points 1 et 2)
Louis Lalande, vice-président principal, Services français (point 1)
Monique Marcotte, vice-présidente, Personnes et Culture (point 2)
Judith Purves, vice-présidente principale et chef de la direction financière (point 1)
Lisa Clarkson, directrice générale, Gestion des droits et Relations d'affaires, et Optimisation
des contenus, Services anglais (point 4)
Denis Desjardins, directeur, Processus et gestion des immobilisations, Finances et
Administration nationales (point 1)
Jennifer Dettman, directrice générale, Programmation non scénarisée, Services anglais
(point 4)
Emmanuelle Lamarre-Cliche, chef de cabinet du vice-président principal, Services français
(point 1)

Marc Y. Lapierre, directeur général, Services immobiliers (point 1)
Stéphanie Malo, première conseillère juridique, Droit des affaires, Services juridiques (point 1)
Michael Mooney, directeur général, Finances et Administration nationales (point 1)
Benoit Villeneuve, directeur général, Finances et Administration, Services français (point 1)
consultant, Avison Young (point 1)

Ouverture de la séance

Le président du Conseil ouvre la séance à 13 h 30.

1. Le point sur le projet de la MRC

Steven Guiton explique que la réunion d'aujourd'hui a pour but de faire le point sur le processus en cours d'évaluation des propositions. Il passe ensuite en revue les deux volets du projet : 1) la vente de l'emplacement, et 2) la solution relative à l'immeuble. Il présente en bref le calendrier, le processus d'évaluation, les critères et les considérations applicables, les réunions tenues avec les parties intéressées et les résultats préliminaires pour la vente de l'emplacement et pour la solution relative à l'immeuble.

Les membres du Conseil posent des questions sur les sujets suivants : le calendrier d'évaluation et d'analyse des propositions, les répercussions de l'accord de développement de la Ville concernant ce projet, la possibilité que la Ville revisite cet accord,

la superficie au sol des immeubles proposés par les deux soumissionnaires et la différence qui les sépare, les espaces communautaires, le lien entre la vente de l'emplacement et la solution relative à l'immeuble, l'état d'avancement de l'évaluation, les modalités du bail, le coût des travaux d'aménagement, la participation continue des soumissionnaires au processus,

et les paramètres utilisés pour évaluer les éléments pouvant être négociés.

Steven Guiton résume ensuite les prochaines étapes et l'approche proposée en matière de communications.

3. Composition des comités

Rémi Racine explique qu'en raison des postes vacants au Conseil d'administration, la composition de certains comités doit être revue.

Sur une proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU** que :

1. le Comité de vérification soit composé de Robert Jeffery (président), Maureen McCaw et Terrence Leier; et
2. le Comité des infrastructures soit composé de Rémi Racine (président), Robert Jeffery, Maureen McCaw, Marni Larkin et Terrence Leier.

4. proposition de licence

Heather Conway et Lisa Clarkson résument le contexte et les éléments décisionnels clés derrière la proposition

Les membres du Conseil demandent des précisions sur

la possibilité de monétiser la propriété concernée, notre avantage concurrentiel, la promotion de notre programmation durant la diffusion

Sur une proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU**, au sujet de l'obtention de certains associés à la radiodiffusion du

1. de négocier et de conclure un contrat de licence aux conditions semblables en grande partie à celles décrites dans les documents fournis au Conseil d'administration à sa réunion du 31 octobre 2016; et
2. d'autoriser la vice-présidente principale, Services anglais, ou la directrice générale, Gestion des droits et Relations d'affaires, et Optimisation des contenus, ou leurs délégués respectifs, à signer toutes les ententes nécessaires pour mettre en œuvre la présente résolution.

2. Nomination du vice-président principal, Services français

Hubert T. Lacroix précise la manière dont a été choisi le cabinet de recrutement de cadres retenu pour recruter un candidat pour le poste de vice-président principal, Services français, la composition du comité de sélection, le processus de sélection, la rémunération proposée pour le candidat retenu, ainsi que les circonstances expliquant le calendrier du processus décisionnel du Conseil.

Steven Guiton, Monique Marcotte et Stéphanie Duquette donnent un aperçu des qualités recherchées.

Rémi Racine et Ted Boyd donnent de la rétroaction sur leur rencontre avec le candidat proposé,

Les membres du Conseil demandent si des membres du Comité des ressources humaines et de la gouvernance ont exprimé des réserves,

Sur une proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU** d'approuver la nomination de Michel Bissonnette au poste de vice-président principal, Services français, avec prise d'effet le 9 janvier 2017, selon les modalités proposées.

Levée de la séance

La séance est levée à 15 h.

Président du Conseil

Secrétaire